

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 12 FEVRIER 2025 à 18 HEURES 30**

L'an deux mille vingt-cinq le **MERCREDI 12 FEVRIER à 18 heures 30**, le **CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric **ROUET**, Maire.

Présents : **ROUET Frédéric**, **TORELLI Jean-Marie**, **MACHUROT Suzy**, **BOURGEOIS Gérard**, **SAINT CLAIR SPROUL BOLTON Philippe**, **JAUMOTTE Ghyslaine**, **CROSET Bertrand**, **LAZARE Florent**, **JEAN Fabien**, **LORENZI Magali**,

Procurations : **DE LUCA Cécile** à **LORENZI Magali**, **BLAISE Marine** à **CROSET Bertrand**

Absents : **JEAN Marylène**, **GAGNAIRE Serge**, **FABRE Isabelle**

Secrétaire : **MACHUROT Suzy**

DELIBERATIONS

N°1 – Approbation du Compte de Gestion 2024 Budget Principal

Le Compte de Gestion a été établi par la Trésorerie de Monteux. Il n'appelle ni observation ni réserve, les comptes étant en parfaite concordance avec ceux visés par l'ordonnateur.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 2 – Approbation du Compte Administratif 2024 du Budget Principal

Président de séance : Jean-Marie **TORELLI**, Adjoint

Résultat de clôture :

- Section de fonctionnement excédent de 1 157 980.57 euros
- Section d'investissement déficit de 13 030.14 euros
- Reste à réaliser dépenses d'investissement 261 800.00 euros
- Reste à réaliser recettes d'investissement 233 600.00 euros

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 3 – Affectation du résultat 2024 Budget Principal

Affectation de 41 230.14 euros au compte 1068 : excédent de fonctionnement pour financer une partie de l'investissement de 2025

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

**N°4 – Approbation du Compte de Gestion 2024 Budget annexe Station-Service
Communale**

Le Compte de Gestion a été établi par la Trésorerie de Monteux. Il n'appelle ni observation ni réserve, les comptes étant en parfaite concordance avec ceux visés par l'ordonnateur.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

**N° 5 – Approbation du Compte Administratif 2024 du Budget Annexe Station-Service
Communale**

Président de séance : Jean Marie **TORELLI**, Adjoint

Résultat de Clôture :

-Section de fonctionnement excédent de 13 155.63 euros
-Section d'investissement excédent de 11 945.62 euros
Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 6 – Affectation du résultat Budget Annexe Station-Service Communale

Il n'est pas nécessaire d'affecter pour financer des projets d'investissement en 2025

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

N°7 – Approbation du Compte de Gestion 2024 Budget annexe Camping Piscine

Le Compte de Gestion a été établi par la Trésorerie de Carpentras. Il n'appelle ni observation ni réserve, les comptes étant en parfaite concordance avec ceux visés par l'ordonnateur.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 8 – Approbation du Compte Administratif 2024 du Budget Annexe Camping Piscine

Président de séance : Jean Marie TORELLI, Adjoint

Résultat de Clôture :

-Section de fonctionnement excédent de 116 784.35 euros
-Section d'investissement excédent de 29 299.38 euros
- Reste à réaliser dépenses d'investissement 3 000.00 euros

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 9 – Affectation du résultat Budget Annexe Camping Piscine

Affectation de 40 000.00 euros au compte 1068 : excédent de fonctionnement pour financer une partie de l'investissement de 2025

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 10 – Convention de mise à disposition du stade et des vestiaires du stade au club de football de Sault

D'importants travaux vont être réalisés sur le stade de football de Sault, empêchant le club de s'y entraîner pendant plusieurs mois ; la Commune va leur prêter ses équipements ; les conditions d'utilisation seront rédigées dans une convention.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

N°11 – Adhésion au dispositif départemental « Planter 50 000 arbres »

Il s'agit d'une dotation en arbres et arbustes d'une valeur de 15 000 euros qui seront plantés sur plusieurs sites du village.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

FAIT A VILLES-SUR-AUZON, le 12 Février 2025

Le Maire,
Frédéric ROUET